

## La 8<sup>ème</sup> levée de fonds d'ETIC® Foncièrement Responsable clôturera le 8 juin 2015



**Etic envisage de lever de l'ordre de 1 M€ en 2015, ce qui portera le capital à plus de 3M€, avec une première tranche qui se clôturera le 8 juin sur la base d'une valorisation de l'action à 1,08 euros.** Elle permettra de financer le développement de deux nouveaux lieux, le Château à Nanterre et le 107 à Lyon. L'investissement est éligible aux dispositifs TEPA, Madelin, PEA et PEA PME.

Les fonds levés permettent ainsi l'acquisition par la SAS de bâtiments avec la création d'une SCI par bâtiment. Les fonds d'**ETIC® Foncièrement Responsable** sont ainsi répartis sur plusieurs projets et les augmentations de capital sont déclenchées à chaque fois pour de nouveaux projets bien précis.

### L'immobilier professionnel responsable

- Ses actionnaires sont patient.e.s et raisonné.e.s, elles/ils restent entre 5 et 10 ans au capital. **ETIC® Foncièrement Responsable** organise une liquidité relative pour ses actions avec des procédures de rachat régulières.
- Après 7 premières augmentations de capital, **ETIC® Foncièrement Responsable** est désormais détenu par plus de 70 actionnaires, réparti pour moitié entre personnes morales et personnes physiques : salarié.e.s, locataires, business angels, et fonds solidaires tel Phitrust Partenaires.
- Elles/ils bénéficient ainsi de la sécurité d'un investissement immobilier alliant une bonne rentabilité financière (objectif de 4 à 5 % annuellement) à la performance environnementale et sociale.
- Une vingtaine de particuliers ont aussi épargné 150 K€ via SPEAR, portail d'épargne solidaire.
- La Caisse des Dépôts co-finance trois projets immobiliers, apportant 1,7M€ de fonds propres aux 2M€ de capital d'**ETIC® Foncièrement Responsable**, qui est également financée en prêt par des partenaires bancaires tels que le Crédit Coopératif, le Crédit Mutuel, la Nef et Triodos.

### Un modèle économique gagnant pour tout.e.s

- Les locaux créés ou rénovés, financés par des investisseur.e.s responsables, sont loués à des conditions flexibles et à loyers modérés avec des services mutualisés aux organisations engagées pour une société plus équitable. **ETIC® Foncièrement Responsable** a volontairement un niveau de prix (loyers et prestations) le plus bas possible, en couvrant ses coûts et en dégagant une marge qui permet d'offrir à ses actionnaires un retour sur investissement financier raisonnable.
- Les locataires intègrent une communauté de travail leur permettant de partager compétences et idées dans une ambiance qui leur correspond, propice au partage et à l'entre-aide. Les locataires ont une gouvernance exemplaire, un impact social et environnemental fort, une activité viable et pérenne, et assurent une transparence totale sur leurs activités.
- **ETIC® Foncièrement Responsable** a déjà développé 3 lieux et gère 4 projets. Son ambition est d'être présente dans les principales villes de France d'ici 10 ans : Lyon, Paris, Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux et Rennes. Ses bâtiments sont financés par des investisseurs responsables et éthiques qui reçoivent un triple retour sur investissement : la sécurité d'un investissement immobilier alliant rentabilité financière et performance environnementale et sociale.
- **Financeurs, salarié.e.s ou locataires, tout un éco-système impliqué dans la gouvernance.** Société par Actions Simplifiée (SAS) **ETIC® Foncièrement Responsable** a intégré plusieurs règles de gouvernance coopératives. **ETIC® Foncièrement Responsable** est une réelle alternative à la spéculation financière. Elle permet de redonner du sens au métier d'actionnaire et de financer des projets immobiliers vertueux.

**1 euro investi dans ETIC® = 5 euros d'un projet financé !**

**La vision d'ETIC® Foncièrement Responsable est d'offrir des alternatives à la spéculation financière et la spéculation immobilière abusive. Sa première mission est donc de créer des produits (l'action ETIC® Foncièrement Responsable par exemple) qui permettent à une grande diversité de personnes et d'organisations de prendre le contrôle de leurs finances, d'investir sur le long terme, de recevoir un retour sur investissement (RSI) raisonnable, responsable et d'avoir l'occasion de pratiquer l'engagement actionnarial.**

A propos d'**ETIC® Foncièrement Responsable** • @eticFR Créée en 2010, par Cécile Galoselva, mainte fois labélisée et primée • SAS au capital de 1 604 938 euros • 5 administrateur.e.s dont 4 indépendant.e.s • 8 collaboratrices/collaborateurs • chiffre d'affaires 2014 : 705 377 €, en hausse de 66 % avec un résultat net de 46 138 € positif pour la deuxième année consécutive • développe des immeubles à haute performance environnementale, financés par des investisseur.e.s responsables • loue ses locaux à des conditions flexibles et à loyer modérés, aux acteur.e.s du développement durable, retenu.e.s pour leur gouvernance exemplaire • très largement primée : agrément « entreprise solidaire », Grand Prix Talents des Cités, Entrepreneure Responsable, Trophée Jean Gaudry, Trophée Femmes en Action, Trophée et Label Lyon Ville Equitable et Durable, Label Réhabilitation durable, Trophées de l'innovation et du développement durable, 1er Prix du Management et initiatives pour le développement durable, Trophée des Femmes en Or, finaliste aux prix « finance solidaire Le Monde – Finansol » et « entrepreneur social 2014 BCG-SCHWAB ». **ETIC® Foncièrement Responsable** et sa présidente sont soutenus par [Gniac-Initiatives](#) et engagés avec les réseaux [Mouves](#) [CJD](#) et [Entrepreneurs d'avenir](#)